



Photo d'illustration

## Projet photovoltaïque de Marçay

LETTRE D'INFO N°1 · Janvier 2023

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.

L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.

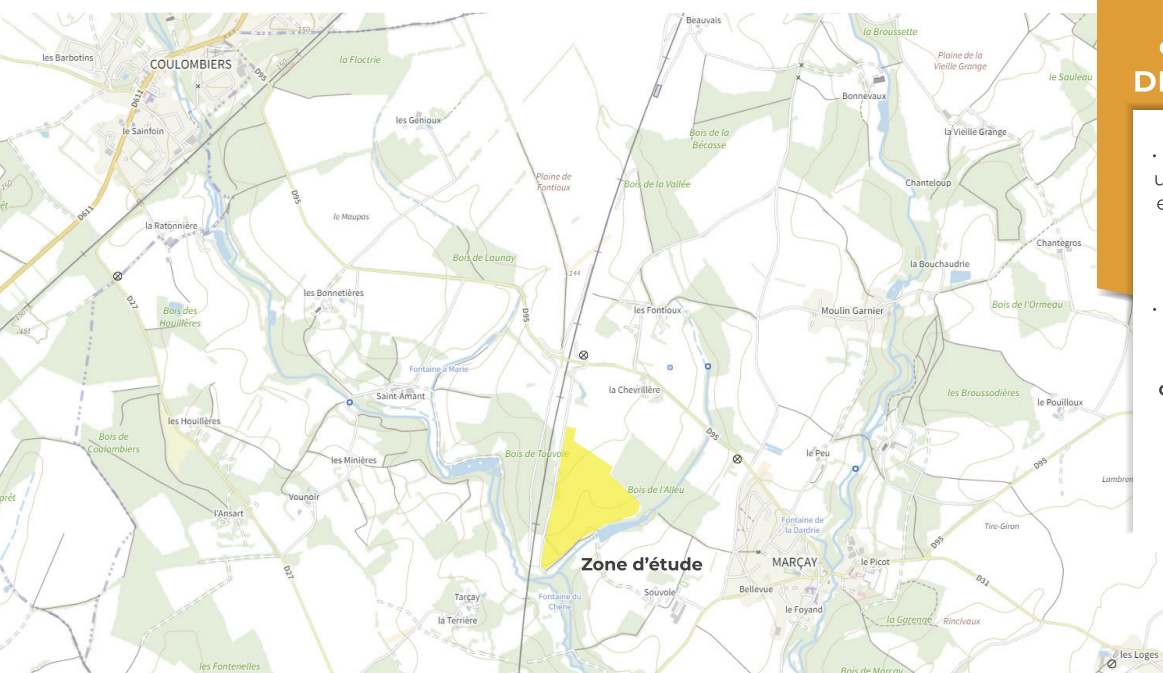


Marc-Alexandre GUILBARD · *Chef de projet*

Le **site d'étude** est localisé à l'**ouest du bourg de Marçay**, en direction de Coulombiers, le long de la LGV. C'est une **parcelle agricole dégradée** par les phases de construction de la ligne ferroviaire Bordeaux-Poitiers. Sur le tracé, quelques parcelles agricoles ont fait l'objet d'aménagements spécifiques (aire stockage de matériaux, de base vie, etc.) nécessaires à la création de cette infrastructure.

Une **étude pédologique** réalisée après la remise en état agricole **présente le terrain** comme « **anthroposol compacté** » ou « **sol anthropique** ». Cela signifie que ce site est désormais considéré comme « **dégradé** » et **présente une aptitude des sols inadaptée pour une activité agricole**.

Néanmoins, il **bénéficie d'un très bel ensoleillement** et sa **superficie permet l'implantation d'une importante zone de production d'électricité** grâce à l'énergie solaire. Le projet permettra donc de tirer pleinement profit des ressources du territoire et de produire, à Marçay, une électricité d'origine renouvelable, non émettrice de gaz à effet de serre.



### LES ATOUTS DE LA ZONE D'ÉTUDE

- Un **terrain délaissé de la LGV**, utilisé comme base de travaux et aujourd'hui **classé 'terrain dégradé'** car impropre à l'agriculture
- Un **ensoleillement important**
- Une **intégration discrète dans le paysage**, le long de la LGV
- Un **respect des enjeux écologiques**

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : [www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-de-marçay/](http://www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-de-marçay/)

## DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DU PROJET

2020



Identification du site et analyses préalables

2021



Sollicitation des élus pour présentation du projet



Etude agro-pédologique de la Chambre d'Agriculture

2022



Lancement des études faune-flore et paysage



Rédaction du dossier d'étude d'impact

2023



Dépôt puis instruction du dossier en Préfecture



Enquête publique

2024



Autorisation du projet

2025



Travaux et Mise en exploitation de la centrale photovoltaïque

2055



Démantèlement ou Renouveau du parc après 30 ans d'exploitation



### QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Le parc photovoltaïque au sol à l'étude sur le site de Marçay pourrait atteindre une puissance nominale de 15 MWc.

Il permettrait de couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 700 personnes (ou 3400 foyers), eau chaude sanitaire et chauffage inclus.



### QUELLE INSERTION DANS LE PAYSAGE ?

Le site est retiré des axes de communication du territoire et par conséquent isolé des visibilités des hameaux proches.

Dans une démarche d'insertion paysagère, Eolise souhaite aménager les abords du projet en créant des haies qui favoriseront l'intégration du projet dans le territoire bocager de la commune. La plantation de haies favorisera la création de corridors écologiques pour la faune et l'avifaune.

## UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN DÉGRADÉ"



Photo aérienne par drone de la zone de projet. Le remblai de la terre compactée est visible par les démarcations de couleur sur le sol.

Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. La dénomination "terrain dégradé" signifie que les usages précédents du sol (anciennes carrières, sites industriels, centre d'enfouissement, etc.) ont rendu impropres leur retour à une activité agricole ou forestière classique. Pour ce projet, le terrain a été dégradé car il a été utilisé pour le dépôt de matériaux dans le cadre de la création de la LGV Bordeaux-Poitiers. Depuis ces travaux, ce terrain ne permet pas d'assurer des cultures avec un rendement classique. La démarche d'Eolise, qui souhaite développer l'énergie solaire sur ces sites, permet alors de leur donner une nouvelle vie, sans participer à l'artificialisation des sols.



### VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Chef de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : [ma.guilbard@eolise.fr](mailto:ma.guilbard@eolise.fr)

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur [www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-de-marçay/](http://www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-de-marçay/)

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.